

[Text]

Mr. Fairweather: I have just a minute or two of prepared remarks. I rather envy parliamentarians who, in these days, are able to make the bureaucracy accountable for reports made by Parliament. I think the *Obstacles* report was the first one that had this sort of continuing accountability feature. A functioning agency independent of government in some ways, but yet subject to Treasury Board rules and regulations is a very healthy thing. To have the questionnaire from this committee, to have to disclose what we have done to follow up is a feature of parliamentary life that is quite new to me and probably rather surprising to several people who serve Parliament and government.

• 1550

Wish lists are very easy things to draft, and I know only too well how easy it is to talk about the things organizations should do. We tend to fall prey to this at the Canadian Human Rights Commission because so many people turn to us for help when they are unsure where to go and when they cannot sort out the intricacies of federal-provincial jurisdiction and the multitude of grievance avenues that are available to them.

Incidentally, that accounts, I think, for the fact that we have each year—well, the last couple of years—about 40,000 inquiries across Canada, and from that perhaps 450 to 500 complaints fall within our jurisdiction.

Sometimes the wish list is so lengthy and seemingly so complex that people tend to lose sight of simple pragmatic solutions. However, just as we have learned that affirmative action can be as simple as rewording a want ad to eliminate discrimination based on sex, we are now learning that accommodating disabled people can be as simple as putting handles on desk drawers.

If that seems far-fetched, let me elaborate.

One of my colleagues at the commission is a stroke victim confined to a motorized wheelchair. He drives an adapted van but lives within walking distance of our Sparks Street offices, and indeed, for all but the most inclement months of the year, he “walks” to work in his wheelchair. By any definition, he is testimony to the resilience and resourcefulness of the human spirit, but I was thinking of his daily struggle in terms of accomplishing all the little things able-bodied people take for granted, and that is when I was informed about the drawer handles.

At the commission we have standard government-issued desks with grooves along the sides of the drawers to open them. My colleague lacks the finger strength and dexterity to manage these grooves. For \$1.89 for a package of two handles, his desk is now accessible.

[Translation]

M. Fairweather: Je vais prendre une minute ou deux pour vous faire mon exposé. Je suis plutôt envieux des parlementaires qui, ces jours-ci, sont en mesure de rendre les bureaucrates comptables des suites qu'ils ont données aux rapports du Parlement. Je crois que le rapport *Obstacles* était le premier qui prévoyait une telle obligation de rendre compte permanente. Il est très sain d'avoir des organismes qui soient en quelque sorte indépendants du gouvernement tout en étant assujettis aux règles et aux règlements du Conseil du Trésor. Lorsque j'ai reçu le questionnaire du Comité et que je me suis vu obligé d'expliquer quelles mesures de mise en oeuvre la Commission avait prises, j'ai pris connaissance d'un aspect de la vie parlementaire que je ne connaissais pas et cela a probablement étonné plusieurs personnes qui travaillent pour le Parlement et le gouvernement.

Il est très facile de dresser des listes de choses à faire. Je suis bien placé pour savoir combien il en coûte peu d'énumérer tout ce que les autres organismes devraient faire. Nous avons tendance à tomber dans ce travers à la Commission canadienne des droits de la personne, car beaucoup de gens font appel à nous lorsqu'ils n'arrivent pas à démêler l'écheveau du partage des pouvoirs entre le gouvernement fédéral et les provinces et qu'ils s'égarant dans le dédale des voies de règlement des griefs.

Je vous signale en passant que cela explique pourquoi nous recevons chaque année, du moins depuis quelques années, environ 40,000 demandes de partout au Canada et qu'entre 450 et 500 de ces plaintes relèvent de la Commission.

Parfois la liste est si longue et apparemment si complexe qu'on en arrive à perdre de vue les solutions les plus simples et les plus pragmatiques. Or, après avoir compris que l'action positive peut consister simplement à rédiger une offre d'emploi de façon à supprimer à discrimination fondée sur le sexe, nous nous rendons maintenant compte qu'il peut parfois suffire de poser des poignées aux tiroirs des bureaux pour répondre aux besoins des personnes handicapées.

Cela vous paraît tiré par les cheveux? Permettez-moi de m'expliquer.

Un de mes collègues à la Commission se déplace en fauteuil roulant depuis une attaque d'apoplexie. Il conduit une fourgonnette adaptée, mais habite tout près du siège de la Commission, rue Sparks. Aussi se rend-il au travail en fauteuil motorisé, sauf au coeur de l'hiver. Rien ne l'arrête. Il nous montre la grande capacité d'adaptation de l'être humain. Je songeais à la lutte qu'il mène chaque jour pour accomplir les menues tâches auxquelles la plupart des gens ne font même pas attention, lorsque quelqu'un m'a raconté l'histoire des poignées de tiroir.

À la Commission, les tiroirs des bureaux s'ouvrent au moyen d'une rainure sur le côté. Mon collègue n'a ni la force ni la dextérité nécessaire pour ouvrir ces tiroirs par la rainure. Pour 1.89\$, son bureau a été équipé de deux poignées, et le tour était joué.